



# " De la Recherche à l'Entrepreneuriat "

*Sensibilisation des Doctorants à l'Entrepreneuriat Innovant*

**14 - 15 Novembre 2017**

**DANS LE CADRE DU DISPOSITIF  
PEPITE ANTILLES-GUYANE**



Pôle Étudiant Pour l'Innovation,  
le Transfert, l'Entrepreneuriat



Aux côtés de l'Université Antilles-Guyane, de la Région Guadeloupe et de l'ARDI Guyane, Technopole Martinique - structure de la Communauté d'Agglomération Centre Martinique (CACEM) - constitue l'un des maillons du PEPITE Antilles-Guyane, dont les actions doivent : encourager les initiatives entrepreneuriales étudiantes, promouvoir l'acte d'entreprendre, former les étudiants à l'entrepreneuriat et l'innovation, favoriser et développer la porosité entre le monde de l'enseignement supérieur et celui de l'entreprise, accompagner les jeunes étudiants créateurs d'entreprise.

Geneviève Fioraso, alors ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a présenté, le 18 mars 2014, les résultats de l'appel à projets PEPITE, Pôle Etudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat.

Lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche (M.E.S.R.) en octobre 2013, en partenariat avec la Caisse des dépôts (C.D.C.) et le ministère du Redressement productif (M.R.P.), cet appel à projets vise d'ici quatre ans, la création ou la reprise de 20000 entreprises par des étudiants issus de l'enseignement supérieur. **Le label PEPITE marque une nouvelle étape en faveur du renforcement de l'acte d'entreprendre en milieu universitaire.**

29 PEPITE ont ainsi été créés, dont le **PEPITE Antilles-Guyane**, qui regroupe autour de l'Université des Antilles-Guyane : Technopole Martinique, la Région Guadeloupe et l'ARDI Guyane. Le label PEPITE met en lumière et renforce les nombreuses actions déjà menées par Technopole Martinique en faveur de l'émulation des initiatives d'entrepreneuriat innovant en milieu étudiant.

## **Objectifs de la sensibilisation à l'entrepreneuriat innovant**

La Sensibilisation à l'Entrepreneuriat Innovant pour les doctorants mise en place par Technopole Martinique, avec l'Université des Antilles, conforte la mise en place du dispositif PEPITE à la Martinique.

Les objectifs cette sensibilisation sont multiples :

1. Aider les doctorants à comprendre les enjeux de l'entrepreneuriat innovant en milieu insulaire
2. Amener les étudiants à **concevoir l'entrepreneuriat comme une voie d'insertion professionnelle** à part entière
3. Développer l'autonomie des doctorants dans le **processus d'innovation**
4. Améliorer la connaissance des **dispositifs d'accompagnement** à l'innovation
5. Stimuler la **création d'activité et de projets innovants**

## **Organisation de la sensibilisation à l'entrepreneuriat innovant**

### **« De la Recherche à l'Entrepreneuriat »**

Il s'agit d'ateliers et d'animations interdisciplinaires, ainsi que de rendez-vous privés avec un conseiller innovation de la Technopole.

Tout au long de la sensibilisation, les participants suivront un processus, qui leur permettra de faire preuve de méthode dans la mise au point d'un projet innovant. Les ateliers et animations alternent théorie et pratique et ont pour but de mettre en situation d'entreprendre. Il s'agit d'aider les étudiants à comprendre les enjeux de l'entrepreneuriat, ses niveaux d'analyse (connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes et les contextes au sein desquels on entreprend) et leur montrer que l'entrepreneuriat constitue une voie qu'ils peuvent tout à fait envisager. Les rendez-vous privés sont destinés à offrir aux doctorants qui le souhaitent, une première analyse de leur projet et de leurs objectifs.



## Programme de la sensibilisation à l'entrepreneuriat innovant

<b>Mardi 14 novembre</b>		<b>8h – 17h30</b>
<b>8h – 9h</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accueil des participants</li><li>• Introduction à la Sensibilisation à l'Entrepreneuriat Innovant</li><li>• Présentation du dispositif PEPITE</li><li>• Animation « Briser la glace »</li></ul>	
<b>9h – 12h30</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibilisation à la démarche de conception d'un projet innovant issu de la recherche universitaire et Méthodologie de projets innovants</li></ul>	
<b>12h30 – 14h</b>		<b>PAUSE</b>
<b>14h – 15h30</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entretiens individualisés « Valoriser mes travaux de recherche »</li></ul>	
<b>15h30 – 17h</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etude de cas</li></ul>	
<b>17h – 17h30</b>	Clôture de la première journée	

<b>Mercredi 15 novembre</b>		<b>8h – 13h30</b>
<b>8h – 8h15</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accueil des participants</li></ul>	
<b>8h15 – 11h30</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Atelier « Propriété intellectuelle » : la protection des travaux de recherche</li></ul>	
<b>11h30 – 12h30</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation des projets devant un jury d'experts</li></ul>	
<b>12h30 – 13h30</b>	<b>CLÔTURE DE LA SENSIBILISATION</b> <b>Cocktail réseautage</b>	

## Contacts

Technopole Martinique, Lauriane Primus • 0596 70 62 95 • [lauriane.primus@cacem-mq.com](mailto:lauriane.primus@cacem-mq.com)  
UA, Mariette Laurent-Pédurand • 0590 48 32 12 • [mariette.laurent@univ-ag.fr](mailto:mariette.laurent@univ-ag.fr)



# TECHNOPOLE MARTINIQUE

Pour faire de la Martinique un territoire d'excellence et offrir aux entreprises un environnement favorable, la CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique) s'est dotée d'une structure ayant pour vocation de soutenir les démarches d'innovation des entreprises martiniquaises : la Technopole Martinique.

Fort de ses labellisations en Technopole et en CEEI<sup>1</sup>, Technopole Martinique couvre les missions essentielles pour le développement d'un tissu entrepreneurial innovant :

- L'accompagnement des projets d'innovation des PME, par des prestations sur mesure ;
- L'hébergement de la jeune entreprise innovante, avec un accompagnement personnalisé ;
- La mise en réseau des acteurs de l'innovation et l'animation du système d'innovation sur le territoire martiniquais, pour favoriser l'émergence d'une culture de l'innovation.

<sup>1</sup>Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation

## DÉONTOLOGIE

Technopole Martinique et l'ensemble de ses prestataires s'engagent à :

- considérer comme strictement **confidentiels** et s'interdire de divulguer toute information dont ils pourront avoir connaissance au cours de la prestation ;
- ne pas **divulguer** les résultats des prestations qui seront en pleine maîtrise du bénéficiaire ;
- respecter le principe de **neutralité** en cas d'intervention dans des entreprises concurrentes ;
- respecter le caractère de **service public** des actions menées.

## DÉFINITION DE L'INNOVATION

### ► SELON LE MANUEL D'OSLO

« Mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures<sup>2</sup> ».

<sup>2</sup> Manuel d'Oslo, Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation, 3e édition, OCDE.

### ► VUE PAR TECHNOPOLE MARTINIQUE

« Toute démarche qui peut apporter un avantage concurrentiel protégeable et durable à l'entreprise. »

## CONTACTS

### ADRESSE

Centre d'affaires Agora – Bât B / Avenue de l'Etang Z'abricots / FORT DE FRANCE

### ADRESSE POSTALE

CACEM - Immeuble Les Cascades III, Place François Mitterrand / 97204 FORT DE FRANCE CEDEX

STANDARD : 0596 38 07 71

✉ [contact@technopolemartinique.org](mailto:contact@technopolemartinique.org)  
[www.technopolemartinique.org](http://www.technopolemartinique.org)



UNE STRUCTURE DE LA



Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique

## PLAN D'ACCÈS

